

Emploi – Chômage – Marché du travail en 2016 Impiegù – Disimpiegù – Mercatu di u travagliu

Au 3^e trimestre 2016, le secteur privé totalise près de 78 000 salariés. Malgré un léger repli entre le 2^e et le 3^e trimestre 2016, le secteur reste dynamique en termes de création d'emplois.

Parallèlement, le chômage diminue même si la situation reste moins bien orientée qu'au niveau national.

Enfin, à la fin de l'année 2016, Pôle emploi compte 22 396 personnes à la recherche d'un emploi. Si la situation s'améliore globalement (-1 % sur un an), la catégorie des seniors demeure en difficulté.

CHIFFRES – CLÉS / Cifri maiò

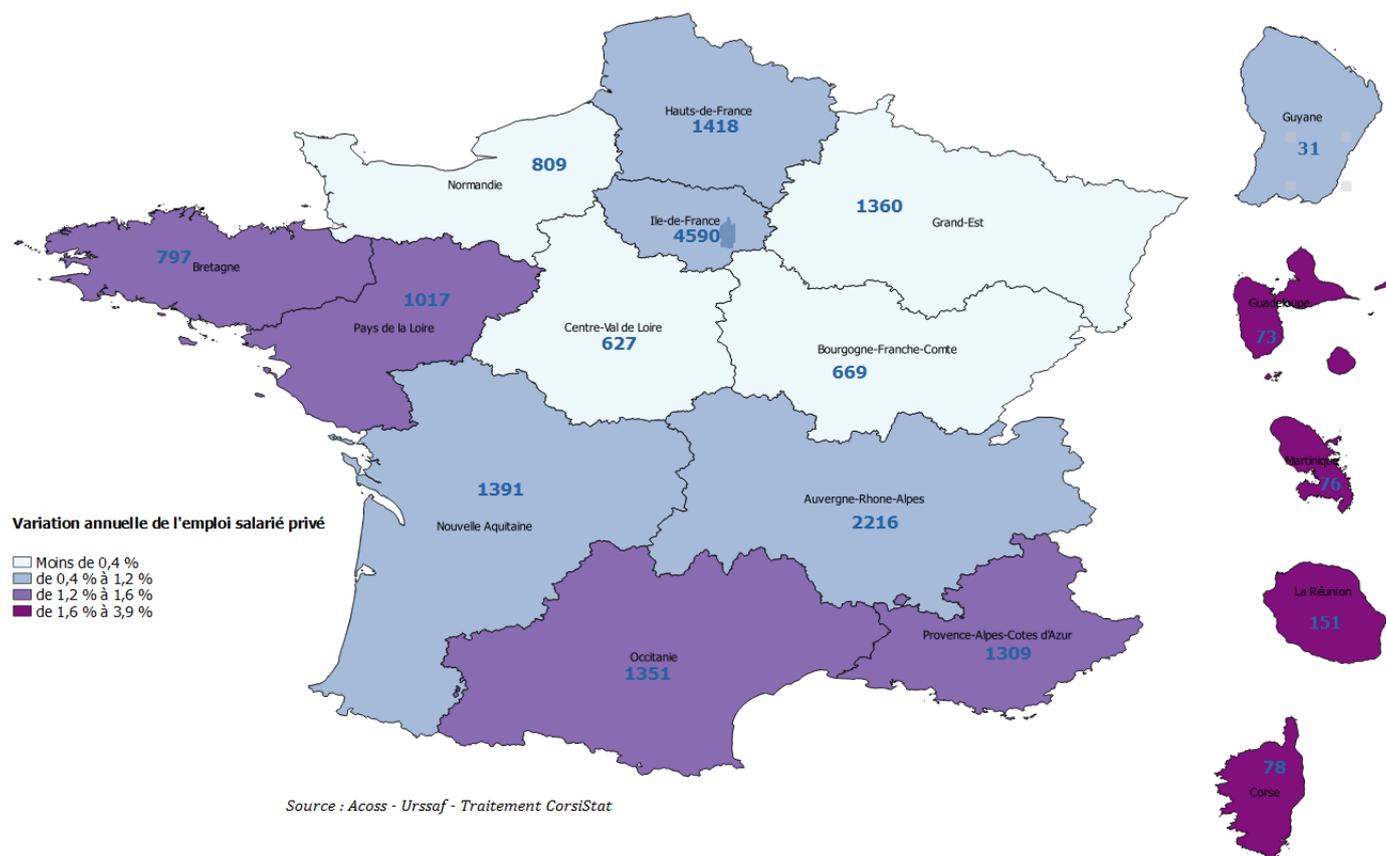
	Valeur	GT	GA
Effectifs salariés du secteur privé – CVS (3 ^e trim. 2016)	77 684	-0,5 %	+1,7 %
ETP en intérim en cumul de janvier à octobre 2016	1 986		+34 %
Masse salariale en millions d'euros – CVS	482,5	+0,8 %	+3,1 %
Salaire moyen par tête mensuel en euros (3 ^e trim. 2016)	2 065	-0,1 %	+0,9 %
Taux de chômage localisé (3 ^e trim. 2016)	10,4 %	-0,1 pt	-0,6 pt
Nombre de DEFM de cat. A,B,C au 31/12/2016	22 396	+2 %	-1 %

Source : Acoff – Urssaf ; Dares ; Insee ; Direccte – Pole emploi

1. 3^e trimestre 2016 : L'EMPLOI SALARIÉ DU SECTEUR PRIVÉ DIMINUE SUR LE TRIMESTRE MAIS LA HAUSSE DES INTENTIONS D'EMBAUCHE LAISSE PRÉSAGER UNE AMÉLIORATION DE LA SITUATION

L'impiego di u settore privatu diminuisce in lu trimestru mà l'aumentu di l'intenzione di reclutamente lascia pensà chi a situazione s'hà da abbuni

Carte 1 : Effectifs salariés privés en milliers au 3^e trimestre 2016 (CVS) et évolution



Source : Acoff - Urssaf - Traitement CorsiStat

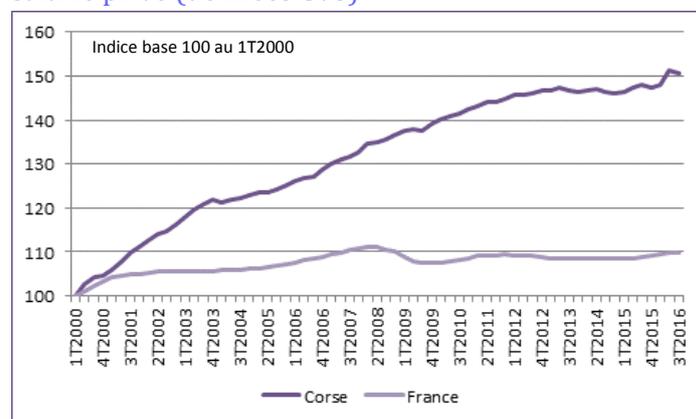
À la fin du 3^e trimestre 2016, la Corse comptabilise **77 684 emplois salariés dans le secteur privé**. Avec une progression de 1,7 % sur un an (soit 0,8 point au-dessus de l'évolution nationale), elle se place parmi les 3 premières régions françaises après la Réunion (+3,4 %) et la Martinique (+2,7 %) en termes de croissance de l'emploi et **devant les nouvelles régions métropolitaines**.

Malgré un repli de 0,5 % entre le 2^e et le 3^e trimestre 2016, qui intervient après une hausse trimestrielle record de 2,4 %, la Corse affiche un rebond sur les derniers trimestres (voir Graphique 1).

De plus, **17 407 intentions d'embauche** ont été transmises à l'URSSAF au 3^e trimestre 2016. Ce chiffre est **en augmentation** quel que soit le type de contrat envisagé (+5,1 % sur un an dont +13,7 % pour les CDI), les déclarations pour des contrats à durée déterminée (CDD) demeurant toutefois prépondérantes (86 %). Cela permet d'envisager de bonnes perspectives pour la fin de l'année 2016.

En termes sectoriels, bien que l'industrie enregistre la progression la plus marquée (+18 %), ce sont les secteurs de **l'hôtellerie, café, restauration et des services qui prévoient le plus de recrutements** avec des parts respectives de 36 % et 34 %.

Graphique 1 : Évolution trimestrielle de l'emploi salarié privé (données CVS)



Source : Acoff-Urssaf - Traitement CorsiStat

Les services et l'industrie confirment leur bonne tenue

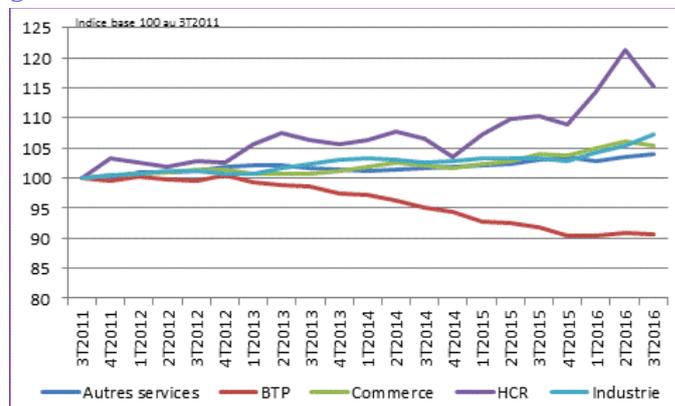
Au cours du 3^e trimestre 2016, les secteurs des services et de l'industrie sont les seuls dont l'effectif salarié est en hausse tant par rapport au trimestre précédent qu'en variation annuelle (respectivement : +0,4 % et +1,8 % par rapport au 2T2016 ; +0,9 % et +3,8 % sur un an). Ces progressions sont plus particulièrement imputables aux secteurs des activités scientifiques et techniques (gains de 228 emplois) et des emplois salariés privés dans les structures des administrations publiques, défense, enseignement, santé humaine et action sociale affiliées à l'ACOSS (gain de 110 emplois) et à l'industrie agroalimentaire (gain de 110 emplois) (voir Graphique 2).

Le secteur **hôtellerie, café et restauration (HCR)** est quant à lui **le moins bien orienté**. Sur un trimestre, il enregistre une contraction de 5,1 %, soit une perte de 594 emplois. Toutefois, sur un an, le niveau d'emploi reste supérieur (+4,5 % par rapport au 3^e trimestre 2016).

Le secteur de la **construction**, en difficulté depuis 2012, voit ses effectifs salariés se stabiliser depuis le début de

l'année 2016, après 3 ans de retrait marqué, mais la **situation reste fragile**. Il enregistre ainsi une diminution de 0,4 % entre le 2^e et le 3^e trimestre 2016 soit près de 40 postes. Sur un an, la construction est le seul secteur d'activités qui affiche des pertes d'emplois (-1,3 % soit environ -140 emplois).

Graphique 2 : Évolution de l'emploi salarié privé par grand secteur d'activités



Source : Acoff-Urssaf – Traitement CorsiStat

Tableau 1 : Classement par région du SMPT¹ mensuel au 3^e trimestre 2016 et évolutions

Régions	SMPT mensuel CVS	GT	GA
Corse	2 065 €	-0,1%	+0,9%
Bretagne	2 190 €	+0,3%	+1,4%
Bourgogne-Franche Comté	2 194 €	+0%	+1,0%
Nouvelle Aquitaine	2 214 €	+0,4%	+1,3%
Hauts-de-France	2 254 €	+0,1%	+1,0%
Normandie	2 258 €	+0,3%	+0,9%
Centre-Val de Loire	2 259 €	+0,1%	+0,7%
Grand Est	2 262 €	-0,1%	+0,8%
Pays de la Loire	2 263 €	+0,5%	+1,7%
Occitanie	2 266 €	+0,3%	+1,3%
DOM	2 314 €	+0,7%	+0,5%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	2 324 €	+0,2%	+1,2%
Auvergne-Rhône-Alpes	2 407 €	+0,1%	+1,2%
Ile-de-France	3 239 €	+0,1%	+1,6%
France entière	2 524 €	+0,2%	+1,2%
France métropolitaine	2 528 €	+0,2%	+1,3%
France de province	2 278 €	+0,2%	+1,1%

Source : Acoff-Urssaf – Traitement CorsiStat

Des rémunérations en augmentation mais toutefois bien en-deçà de celles des autres régions

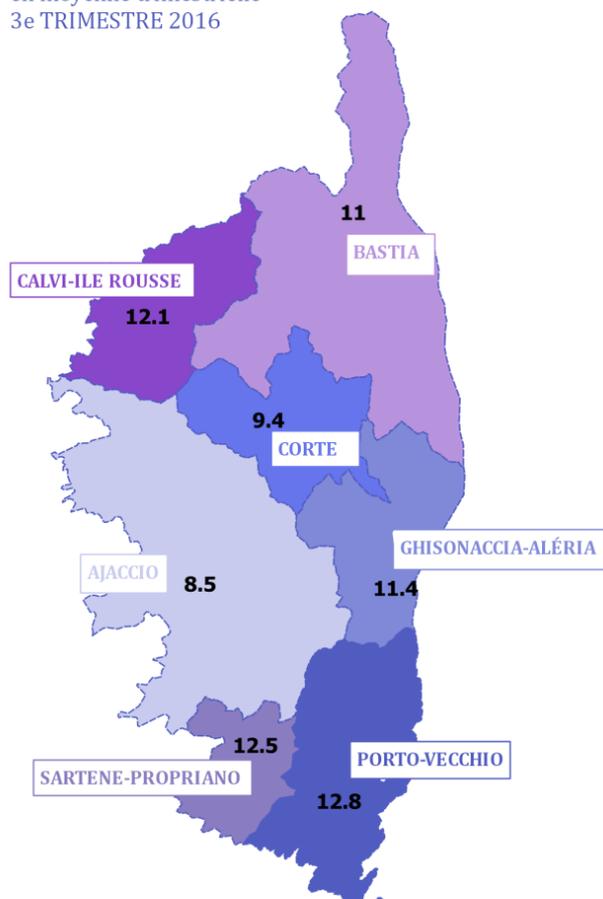
Parallèlement, sur cette période, la masse salariale et le salaire moyen par tête (SMPT) continuent de progresser. Dans le secteur privé, la masse salariale s'élève à 483 millions d'euros au 3^e trimestre 2016. Elle augmente de 3,1 % sur un an suivant la tendance nationale (+2,2 %). Par ailleurs, en moyenne, sur le trimestre, un salarié du secteur privé était rémunéré **2 065 euros brut par mois** soit **0,9 % de plus qu'un an auparavant**. Malgré l'augmentation régulière du SMPT, la Corse reste en retrait par rapport aux régions de France (DOM compris) (voir Tableau 1). A contrario, l'Ile-de-France affiche le SMPT mensuel le plus élevé avec une valeur de 3 239 euros brut soit près de 1 200 euros de plus que la Corse. L'analyse par grands secteurs d'activité permet de mettre en évidence que la différence la plus significative concerne l'industrie où l'écart observé est inférieur de 680 euros à la moyenne de la France et de 510 euros à celle de province. En revanche, dans le domaine des services, les écarts avec la province sont moins marqués (-25 euros pour le secteur Autres services). Dans le secteur HCR, les rémunérations sont même supérieures en Corse (+116 euros par rapport à la province ; +53 euros par rapport à la France entière).

¹ SMPT : le Salaire moyen par tête est calculé en rapportant la masse salariale à l'effectif moyen du trimestre. On obtient la valeur mensuelle en divisant la donnée trimestrielle par 3.

2. TAUX DE CHÔMAGE ET CHÔMEURS EN CORSE : situation en fin d'année 2016

Percentuale di disempiegu è disuccupati in Corsica : situazione à a fine di 2016

TAUX DE CHÔMAGE LOCALISÉS par ZONE D'EMPLOI
en moyenne trimestrielle
3e TRIMESTRE 2016



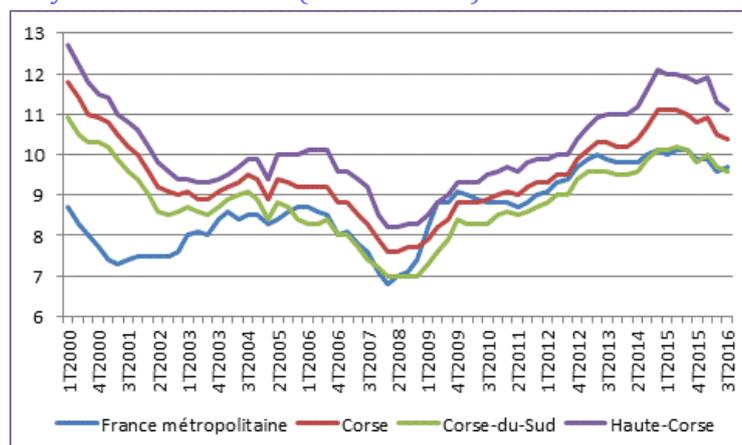
Source : Insee - Traitement CorsiStat

Tableau 2 : Comparaisons régionales des taux de chômage localisés – 3^e trimestre 2016

Région	Taux de chômage (%)
Hauts-de-France	12,2
Occitanie	11,7
PACA	11,3
Corse	10,4
Normandie	10,1
Grand Est	9,9
Centre – Val de Loire	9,6
Nouvelle Aquitaine	9,5
Bourgogne – Franche-Comté	9,0
Auvergne – Rhône – Alpes	8,7
Bretagne	8,6
Île-de-France	8,6
Pays de la Loire	8,5
France métropolitaine	9,7

Source : Insee - Traitement CorsiStat

Graphique 3 : Évolution du taux de chômage localisé en moyenne trimestrielle (données CVS)



Source : Insee - Traitement CorsiStat

Baisse du taux de chômage mais le niveau reste élevé

Au 3^e trimestre 2016, en Corse, **10,4 % de la population active** était au chômage au sens du BIT² contre 9,7 % à l'échelle métropolitaine.

Ce taux **diminue** ainsi de 0,1 point par rapport au trimestre précédent et de 0,6 point sur un an (11 % au 3^e trim. 2015).

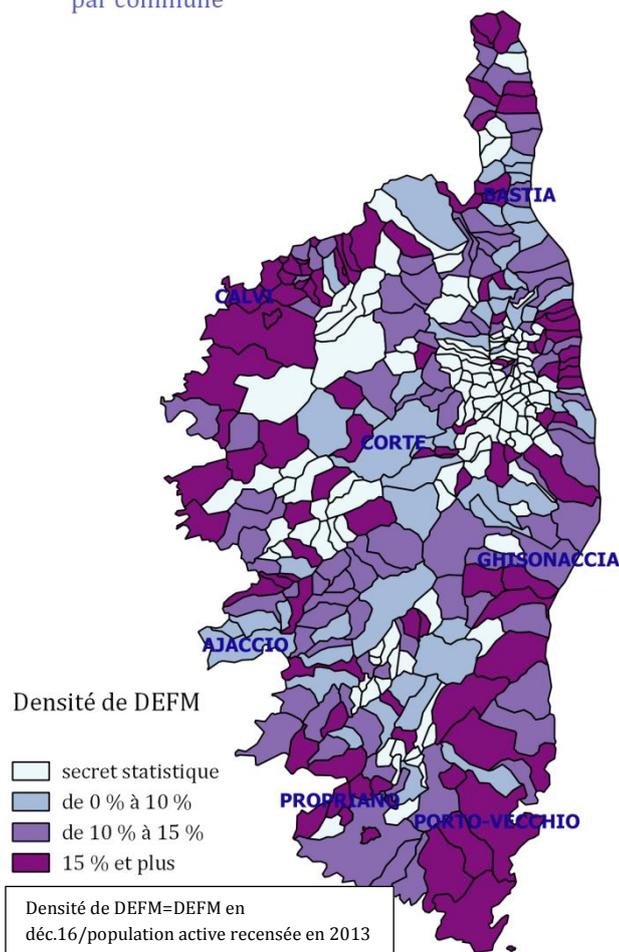
Malgré ce repli, **l'île figure parmi les 4 régions où la part de chômeurs est la plus élevée (voir Tableau 2)**. Avec un taux de chômage de 12,2 %, les Hauts-de-France constituent la partie du territoire métropolitain la plus touchée tandis qu'à contrario, la région Pays de la Loire compte moins de chômeurs proportionnellement (8,5 % de la population active).

Par ailleurs, en région, des **disparités** existent **au sein même du territoire**. En effet, le découpage par zone d'emploi met en évidence que les **microrégions d'Extrême-Sud** (Porto-Vecchio et Sartène-Propriano) et **de Balagne** sont les plus touchées par la problématique du chômage avec des taux supérieurs à 12 % au 3^e trimestre 2016 (voir carte ci-dessus).

A l'échelle départementale, la **Haute-Corse** présente un taux plus élevé (11,1 % contre 9,6 % en Corse-du-Sud). Cette différence provient notamment du fait que la zone d'emploi d'Ajaccio, qui compte un nombre d'actifs avoisinant le tiers de l'ensemble de la population active insulaire, est la localité où le taux de chômage est le plus bas (8,5 %).

² Bureau international du travail - Un chômeur au sens du BIT est une personne en âge de travailler (15 ans ou plus) qui répond à trois conditions : Être sans emploi, être disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours et avoir cherché activement un emploi dans le mois précédent ou en avoir trouvé un qui commence dans moins de trois mois.
Un chômeur n'est pas forcément inscrit à Pôle emploi (et inversement) (Définition de source Insee).

NOMBRE DE DEFM de cat. A,B,C en DÉCEMBRE 2016 rapporté à la population active (15 - 64 ans) par commune



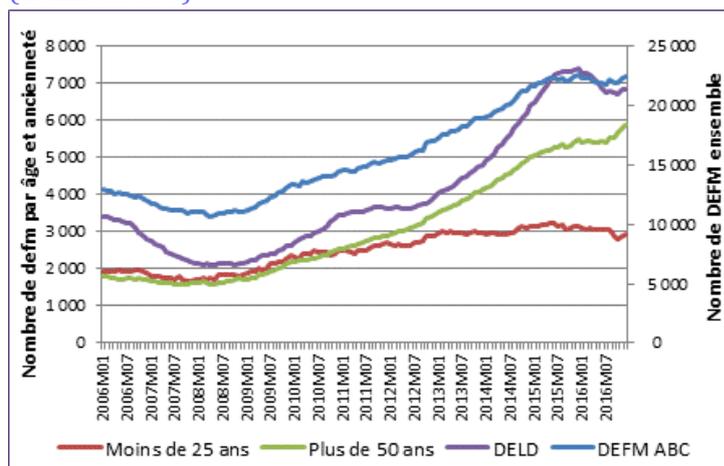
Source : STMT, Pôle emploi - Dares

Tableau 3 : Nombre de DEFM de cat. A, B, C à la fin du mois de décembre 2016 et évolution par âge et sexe (don CVS)

Sexe	Age	Effectif de fin d'année	Evolution sur un an
Hommes	Moins de 25 ans	1 500	-5,3%
	Entre 25 et 49 ans	6 169	-2,9%
	50 ans ou plus	2 833	+7,5%
	ensemble	10 502	-0,7%
Femmes	Moins de 25 ans	1 412	-9,5%
	Entre 25 et 49 ans	7 439	-2,6%
	50 ans ou plus	3 043	+7,1%
	ensemble	11 894	-1,3%
Ensemble	Moins de 25 ans	2 912	-7,3%
	Entre 25 et 49 ans	13 608	-2,8%
	50 ans ou plus	5 876	+7,3%
	ensemble	22 396	-1,0%

Source : Direccte, Pôle emploi – Traitement CorsiStat

Graphique 4 : Évolution des DEFM par catégories (données CVS)



Source : Direccte, Pôle emploi – Traitement CorsiStat

Baisse du nombre de demandeurs d'emploi mais des seniors toujours en difficulté

À la fin de l'année 2016, **22 396 personnes** sont inscrites à Pôle emploi en Corse en catégories A, B et C³, soit une **baisse** de 224 individus (-1 %) tandis qu'à l'échelle nationale, la tendance est au maintien.

En moyenne, en 2016, l'effectif de demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois (DEFM) est de 22 145 personnes par mois, soit 251 de moins que la valeur enregistrée en fin d'année. Malgré des fluctuations observées d'un mois sur l'autre – et notamment en août 2016, il accusait une hausse marquée de 1,7 % par rapport à juillet 2016 –, depuis le mois de juillet 2015, le **nombre d'inscrits à Pôle emploi tend à se stabiliser**.

Pour autant, au sein du territoire, toutes les régions ne sont pas affectées de la même manière. En Haute-Corse, le nombre de personnes à la recherche d'un emploi est supérieur (11 779 contre 10 618 en Corse-du-Sud) et suit la tendance générale avec une variation annuelle de -3,7 % tandis que le département de Corse-du-Sud accuse une hausse de 2,2 % de ses inscrits de fin d'année.

Si la notion de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi diffère de celle des chômeurs au sens du BIT, on retrouve toutefois des similitudes quant à la répartition des DEFM sur le territoire. L'analyse du ratio entre le nombre de DEFM et la population active des 15 à 64 ans montre que les communes les plus touchées se situent essentiellement dans l'Extrême-Sud (région de Porto-Vecchio) et en Balagne. Le Centre Corse et les communes de la région ajaccienne présentent a contrario des concentrations moins élevées.

³ Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi.

Les femmes sont un peu plus nombreuses sur les listes de Pôle emploi (53 %). Toutefois, à la fin du mois de décembre 2016, leur effectif décroît davantage (-1,3 % contre -0,7 % pour les hommes) (*voir Tableau 3*). Elles sont ainsi 151 de moins que l'année précédente à la recherche d'un emploi.

Parmi les différentes catégories d'âges, la **situation la plus préoccupante est celle des « 50 ans ou plus »** dont le nombre ne cesse de progresser d'année en année depuis 2008. À la fin du mois de décembre 2016, cette classe d'âges est en effet la seule pour laquelle la situation se dégrade encore et constitue plus d'un quart des DEFM

(26 %). Ainsi, sur un an, Pôle emploi totalise près de **400 demandeurs d'emploi seniors supplémentaires**, soit **une hausse de 7,3 %** - les évolutions par sexe dans cette tranche d'âges étant relativement homogène - .

Enfin, l'année 2016 sera marquée par le **recul du nombre de demandeurs d'emploi de longue durée** (DELD – *voir Graphique 4*). Depuis le mois de mai 2016, le niveau des DEFM inscrits depuis un an et plus à Pôle emploi diminue en variation annuelle. Ainsi, entre décembre 2015 et décembre 2016, il **baisse de 8 %** et s'établit à 6 829 individus, ce qui représente environ 600 demandeurs d'emploi de moins.